



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Isère

LES



- Connaissance de la législation
- Gain de temps
- Modèle de devis/facture adaptable à l'entreprise
- Exercices pratiques personnalisés
- Un ordinateur par stagiaire
- Coût de la formation

## POUR QUI ?

Chef d'entreprise, conjoint, collaborateur, salarié

## PRÉ-REQUIS

Connaissance de l'outil

## LE FORMATEUR

Un formateur dûment sélectionné ayant une très bonne connaissance des petites entreprises

## DURÉE

2 jours

## OÙ ET QUAND ?

### Grenoble :

4, 18 juin – 22, 29 octobre

### Villefontaine :

13, 20 décembre

## COÛT (NET DE TAXE)

**Artisan : 40 €\***

\* Grâce à la prise en charge financière du Conseil de la Formation

**Salarié : 420 €**

## Réaliser vos devis et factures avec EBP™

*Savoir établir un devis et une facture en utilisant les fonctionnalités du logiciel EBP™*

### OBJECTIFS

- *Connaître les contraintes juridiques et légales d'un devis et d'une facture*
- *Mettre en place un suivi client et des courriers de relance*

### CONTENU

- **Gérer les clients et les articles** : liste, recherche, filtre, création d'un article
- **Créer et gérer un devis** : préparation (entête, saisie des articles, données complémentaires), impression, envoi par mail, modification et suppression, acceptation du devis et conversion de devis en facture
- **Facturer un client** : validation, aperçu, impression et suppression d'une facture
- **Gérer les règlements** : encaissement, enregistrement d'un acompte

Renseignements et inscription :

Site de Grenoble : 04 76 70 82 12

Site de Vienne : 04 74 57 70 70

formation@cma-isere.fr